

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 2 juin 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) – Immeuble EUROPÉEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Un ensemble immobilier sis

ROMAINVILLE (93230)

96 rue Gabriel Husson

Cadastré section X numéro 77

Lot n°30 : un **APPARTEMENT de 30,83 m²** au 1^{er} étage comprenant :
pièce principale avec cuisine ouverte, toilettes, chambre, salle d'eau.

Les lieux sont inoccupés.

Cette vente a lieu à la requête de la société **CRÉDIT ET SERVICES FINANCIERS**, exerçant sous l'enseigne « **CRESERFI** », société anonyme au capital de 56.406.136 euros, immatriculée sous le numéro 303 477 319 au RCS de PARIS, établissement financier affilié à l'Association professionnelle des Établissement Financiers sous le numéro 19150Q, dont le siège social est sis 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 PARIS CEDEX 09, ayant pour Avocat Maître Florence LOUIS, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 65.000 €
(SOIXANTE CINQ MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 6.500 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à PANTIN, le 3 avril 2026, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Florence LOUIS

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

- ▶ À Maître **Florence LOUIS**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 3 rue Charles Auray – 93500 PANTIN, **TEL. 01.40.11.74.20**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/04001)
- ▶ Sur INTERNET : www.vench.fr - www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 22 mai 2026 de 15h30 à 16h00**